



ROMB1BA

2023 - 2024

Bachelier en langues et lettres françaises et romanes,
orientation générale

A Bruxelles Saint-Louis - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

ROMB1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Entreprendre des études de langues et lettres françaises et romanes, c'est poser un choix important pour la société de demain : en effet, celui qui maîtrise sa langue, sa littérature et sa culture, parce qu'il est capable de décoder tout type de discours et de construire des arguments convaincants, se donne les clés pour comprendre les enjeux de notre civilisation contemporaine et pour intervenir dans la sphère publique ou médiatique. L'avenir ne se construit pas seulement avec ceux qui manient les technologies de pointe, mais également avec ceux qui peuvent résister aux idées reçues ou dangereusement simplistes et proposer une vision du monde plus éclairée et plus humaniste.

Votre profil

Vous aimez lire, vous aimez les oeuvres littéraires de toutes sortes et de tous les genres, y compris celles qui ont été écrites avant notre siècle. Vous voulez en percevoir mieux les procédés, comprendre leurs mécanismes, les analyser et les interpréter. Vous êtes curieux-se de comprendre votre langue, ses mécanismes, ses variétés, sa formation à travers l'histoire, et vous voulez en acquérir une excellente maîtrise.

Vous voulez apprendre (au moins) une autre langue romane (l'espagnol ou l'italien), éventuellement réaliser un séjour d'étude en Espagne ou en Italie (ou dans un pays francophone). Alors, lancez-vous dans les études de romanes !

Votre futur job

Les études de romanes peuvent conduire à l'enseignement et à la recherche. Mais nombreux sont aussi les romanistes engagés dans d'autres domaines, grâce à leurs connaissances linguistiques, leur capacité d'analyse et leur rigueur.

- Enseignement du français (secondaire supérieur et Hautes écoles), enseignement du français à l'étranger ; enseignement de l'espagnol, de l'italien
- Recherche universitaire
- Secteur de l'information et de la communication : journalisme, critique littéraire, formation en communication, publicité
- Institutions culturelles : musées, théâtres, maisons de la culture
- Monde de l'édition : direction de collections, choix des publications, correction d'épreuves, relations avec les auteurs
-

• **Développer une excellente compétence communicative et faire preuve de connaissances métalinguistiques et littéraires explicites dans une langue romane autre que le français**

- Acquérir une excellente maîtrise de la pratique orale et écrite de l'espagnol et/ou de l'italien (Espagnol I, II et III ou Italien I, II et III)
- Acquérir des connaissances approfondies en linguistique de l'espagnol et/ou de l'italien (morphologie, syntaxe, phonologie et sémantique) (Espagnol I, II et III ou Italien I, II et III)
- Acquérir une connaissance approfondie de l'histoire de la littérature et de la culture espagnoles et/ou italiennes et être capable d'analyser et de commenter un texte littéraire en espagnol et/ou en italien (Histoire de la littérature espagnole ou Histoire de la littérature italienne)

• **Développer des savoirs théoriques et pratiques liés à la maîtrise du latin et mettre en oeuvre ces savoirs pour comprendre l'évolution des langues romanes**

- Acquérir une bonne maîtrise de la syntaxe, du lexique et de la morphologie nominale et verbale du latin classique (Initiation à la langue latine ou Traduction et explication de textes latins) ;
- Être capable de comprendre et traduire un texte littéraire en latin classique (Initiation à la langue latine ou Traduction et explication de textes latins, Auteurs latins) ;
- Être capable de commenter un texte littéraire en latin classique (du point de vue grammatical, historique, stylistique, esthétique et culturel) et acquérir des connaissances en histoire de la littérature et de la culture latines (Auteurs latins)

III. Se former à la démarche scientifique (« compétences transférables »)

• **S'initier à la mise en oeuvre d'une question de recherche dans les domaines de la linguistique et de la littérature**

- Connaître et pouvoir utiliser les principaux outils de référence dans les différentes disciplines de la linguistique et de la littérature ; être capable de construire une hypothèse de recherche et de la soutenir de façon méthodique dans un travail personnel ; être capable de réaliser un état de l'art sur une question linguistique ou littéraire ainsi qu'une bibliographie (Méthodologie des études romanes et pratique du français écrit ; séminaires d'Analyse de textes littéraires français III et de Linguistique synchronique du français III)

• **Se former à la pensée critique et au raisonnement scientifique**

- Être capable de mettre en Œuvre une démarche scientifique et faire preuve d'esprit critique dans le traitement de toute information et à la lecture de tout type de document ;
- Être capable de construire un raisonnement complexe et correctement articulé, mettant en oeuvre une problématique, une hypothèse et la vérification de celle-ci
- Être capable de synthétiser et de dégager les enjeux de tout texte ou raisonnement complexe (l'ensemble des UE du Bachelier en Langues et lettres françaises et romanes)

• **Maîtriser la communication scientifique en respectant les règles de référence et de publication**

- Maîtriser les principes de l'écriture argumentative ; être capable de rédiger un travail scientifique en intégrant les normes et en respectant la déontologie du discours scientifique (références bibliographiques, usage des citations, des notes, etc.) ; acquérir une maîtrise suffisante des différents modes de communication argumentée d'un résultat de recherche (exposé oral, dissertation écrite, commentaire de texte, compte rendu, etc.) (Méthodologie des études romanes et pratique du français écrit ; séminaires d'Analyse de textes littéraires français III et de Linguistique synchronique du français III)

IV. Maîtriser la langue française (« compétences transférables »)

• **Maîtriser parfaitement la langue française dans toutes ses dimensions orales et écrites, être capable de comprendre et synthétiser tout type de texte en français**

- Maîtriser parfaitement la langue française tant dans la compréhension et la production de textes oraux qu'écrits ; être capable de comprendre et synthétiser tout type de textes en français (l'ensemble des UE du Bachelier en Langues et lettres françaises et romanes)

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale totalise 180 crédits, répartis en trois blocs annuels (3 x 60 crédits). Il comporte une majeure de 160 crédits et un module thématique au choix pour 20 crédits.

Les études de langues et lettres françaises et romanes constituent une formation aux multiples facettes, à la fois riches et variées. Au cœur de ces études, il y a bien sûr la langue française : les romanistes l'appréhenderont dans toutes ses dimensions, travaillant aussi bien les variétés de la langue telle qu'elle est parlée actuellement, ses enjeux sociologiques ou politiques (linguistique synchronique), que la langue dans son histoire et son évolution depuis le latin (linguistique diachronique).

En parallèle, ils se plongeront dans la littérature d'hier et d'aujourd'hui, celle qui a toujours anticipé les grandes révolutions et les tournants de l'histoire : ils en étudieront les œuvres et les courants principaux au fil du temps (histoire littéraire) et apprendront à identifier les procédés grâce auxquels le texte exerce ses fonctions esthétique et critique (analyse littéraire).

Choisir cette formation, c'est également s'ouvrir à une autre langue romane et à une autre littérature. Qu'il s'agisse de l'espagnol ou de l'italien - voire des deux -, apprendre une langue étrangère enrichit non seulement le bagage culturel des romanistes, mais leur permet également d'approfondir leur connaissance du français dans une perspective comparatiste.

Enfin, les études de langues et lettres françaises et romanes permettent d'acquérir d'autres savoirs pour se rendre plus polyvalent et

- philosophie
- histoire
- information et communication
- anglais
- langues romanes (étude des deux langues romanes, espagnol et italien)

ROMB1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊗ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2 3

○

Bloc

annuel

1 2 3

⌘ **Module Langue romane**

<input type="radio"/> BRELI1000	Religions d'Occident (judaïsme, christianisme, islam) et société	Benoît Bourguine Farid El Asri Raphaël Gély (coord.) David Lemler	13 [q1] [45h] [5 Crédits]	x
---------------------------------	--	--	---------------------------	---

Choix d'une UE parmi :

⌘ **Module Anglais**

○ BGERM1140	English linguistics: theory and grammatical analysis	Jennifer Thewissen	EN [q1+q2] [60h+45h] [5 Crédits] 🌐			X
○ BGERM1101	Introduction to English Literature	Ingrid Bertrand	EN [q2] [60h+30h] [5 Crédits] 🌐			X
○ BGERM1240	English: syntax and morphology 🟡	Jennifer Thewissen	EN [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐			X

○ **Choix d'une UE parmi :**

⌘ BGERM1270	English literature : From the beginning of the English novel to the Victorian Age 🟡 <i>L'étudiant-e suivra obligatoirement ce cours les années paires.</i>	Ingrid Bertrand	EN [q1] [30h+7h] [5 Crédits] 🌐			X
⌘ BGERM1271						

PROGRAMMES PARTICULIERS

> Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale [Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en droit] [<https://uclouvain.be/prog-2023-romb1ba-programme>]
 > Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale [Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en philosophie] [<https://uclouvain.be/prog-2023-romb1ba-programme>]

Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale [Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en droit]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

○ BROMA1118 1 2 3

o Contenu de la formation :

o Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en droit

Ce programme comprend 110 crédits.

○ BROMA1114	Linguistique générale	Anne Dister	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐	X	X	X
○ BROMA1100	Littératures européennes comparées	Isabelle Ost	FR [q2] [45h] [5 crédits] 🌐	X	X	X
○ BROMA1109	Linguistique synchronique du français I	Anne Dister	FR [q2] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐	X	X	X
○ BROMA1111	Histoire de la langue française et des langues romanes	Anne Dister Martine Willems (coord.)	FR [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐	X	X	X
○ BROMA1194	Histoire de la littérature française I (XVIIe et XVIIIe siècles)	Olivier Delsaux	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐	X	X	X
○ BROMA1118	Analyse de textes littéraires français I	Isabelle Ost	FR [q2] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐	X	X	X

o Choix d'une unité d'enseignement parmi :

⊗ BROMA1122	Traduction et explication de textes latins	Muriel Lenoble Didier Xhardez	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐			
-------------	--	----------------------------------	---------------------------------	--	--	--

Bloc
annuel

1 2 3

○ BROMA1294

Auteurs latins I

Dominique Longrée

03 [q1] [30h] [5 Crédits]

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter le [règlement des études et des examens](https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html) (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>).

Tableau des prérequis

BCOMU1210

✂ BROMA1117	Italien I	Sebastiano Ferrari Chiara Nannicini (coord.)	[q1+q2] [15h +60h] [5 Crédits]
-------------	-----------	---	---

ROMB1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu de la formation :

o Formation générale

● BHIST1218	Histoire de l'art du moyen âge à nos jours	Roxanne Loos	[q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
-------------	--	--------------	--------------------------------

o

⌘ BROMA1210	Espagnol II 🇪🇸	Diana Castilleja Cristal Huerto Moreno	ES [q1+q2] [15h +60h] [5 Crédits] 🌐
⌘ BROMA1216	Italien II 🇮🇹	Sebastiano Ferrari Chiara Nannicini (coord.)	IT [q1+q2] [15h +60h] [5 Crédits] 🌐

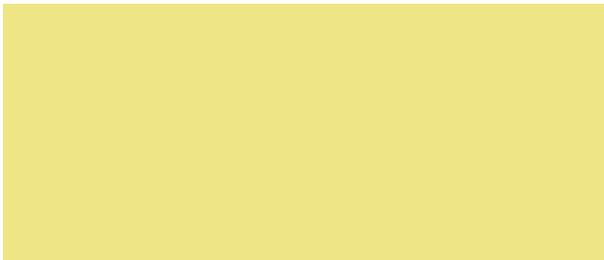
o Modules thématiques au choix

L'étudiant.e choisit un module thématique ci-dessous : celui-ci regroupe des UE pour un total de 10 crédits en bloc 2 et de 10 crédits en bloc 3.

⌘ Module Langue romane

o BRELI1000	Religions d'Occident (judaïsme, christianisme, islam) et société	Benoit Bourguin
-------------	--	-----------------

● BPOLS1113	Analyse des institutions médiatiques	Victor Wiard	[q2] [30h +4h] [5 Crédits]
-------------	--------------------------------------	--------------	-------------------------------------



ROMB1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu de la formation :**o Formation spécialisée**

○ BFILO1200	Philosophie de l'art et de la littérature	Isabelle Ost Laurent Van Eynde	FR [q1] [60h] [5 Crédits] 🌐
○ BROMA1325	Linguistique synchronique du français III et séminaire	Anne Dister	FR [q2] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ BROMA1324	Linguistique historique du français II ■	Martine Willems	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ BROMA1315	Linguistique romane	Martine Willems	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ BROMA1319	Séminaire de philologie française	Martine Willems	FR [q1] [0h +30h] [5 Crédits] 🌐
○ BROMA1394	Histoire de la littérature française III et auteurs du moyen âge	Olivier Delsaux Martine Willems (coord.)	FR [q1] [60h] [5 Crédits] 🌐
○ BROMA1395	Analyse de textes littéraires français III (littérature contemporaine) et séminaire	Isabelle Ost	FR [q1] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ EROMA1316	Littérature belge et auteurs français de Belgique (ULB)		FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

o Espagnol / Italien : choix d'une des deux langues**⊗ Langue espagnole**

○ BROMA1310	Espagnol III ■	Joëlle Lints	ES [q1+q2] [15h +60h] [5 Crédits] 🌐
○ BROMA1312	Histoire de la littérature espagnole	Diana Castilleja (coord.) Joëlle Lints	ES [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

⊗ Langue italienne

○ BROMA1321	Italien III ■	Sebastiano Ferrari Chiara Nannicini (coord.)	IT [q1+q2] [15h +60h] [5 Crédits] 🌐
○ BROMA1313	Histoire de la littérature italienne	Chiara Nannicini	IT [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

o Modules thématiques au choix

L'étudiant-e choisit un module thématique ci-dessous : celui-ci regroupe des UE pour un total de 10 crédits en bloc 2 et de 10 crédits en bloc 3.

⌘ BGERM1271	English literature : Narrative voices, from the first novels to the twentieth century 🟡 <i>L'étudiant-e suivra obligatoirement ce cours les années paires.</i>	Ingrid Bertrand	EN [q2] [30h+8h] [5 Crédits] 🔍 🌐
⌘ BGERM1360	English literature: the 20th century and beyond 🟡 <i>L'étudiant-e suivra obligatoirement ce cours les années impaires.</i>	Ingrid Bertrand	EN [q1] [30h+7h] [5 Crédits] 🔍 🌐
⌘ BGERM1361	Cross-cultural approaches to English literature, (post)colonial and/or (post)modern perspectives and rewritings of the great classics 🟡 <i>L'étudiant-e suivra obligatoirement ce cours les années impaires.</i>	Ingrid Bertrand	EN [q2] [30h+8h] [5 Crédits] 🔍 🌐

ROMB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) (https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2023-2024, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2020-2021, 2021-2022 ou 2022-2023. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte (<https://uclouvain.be/fr/facultes/epl/examenadmission.html>).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès. Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

Le-a diplômé-e du programme de bachelier en langues et lettres françaises et romanes peut aussi avoir accès à d'autres masters organisés par la Faculté de philosophie, arts et lettres ou par d'autres facultés de l'UCLouvain, moyennant le respect des conditions d'accès à ces programmes. Les cours suivis dans le cadre du module thématique (cours à options) peuvent dans certains cas constituer un tremplin nécessaire vers ces réorientations.

- [Master \[120\] en langues et lettres anciennes et modernes](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en langues et lettres anciennes et modernes](#) (Louvain-la-Neuve)
 - [Master \[120\] en langues et lettres modernes, orientation générale](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en langues et lettres modernes, orientation générale](#) (Louvain-la-Neuve)
 - [Master \[120\] en communication multilingue](#) (Louvain-la-Neuve)
 - [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#) (Louvain-la-Neuve)
 - [Master \[120\] en philosophie](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en philosophie](#) (Louvain-la-Neuve)
-
- [Master \[120\] en communication](#) (Louvain-la-Neuve), [Master \[120\] en communication](#) (Mons), [Master \[120\] en communication \(horaire décalé\)](#) (Mons)
 - [Master \[60\] en information et communication](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en information et communication](#) (Mons)
 - [Master \[120\] en journalisme](#) (Louvain-la-Neuve)
 - [Master \[120\] en criminologie](#) (Louvain-la-Neuve)
 - [Master \[120\] en sciences et technologies de l'information et de la communication](#) (Louvain-la-Neuve)
 - [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (Louvain-la-Neuve)
 - [Master \[120\] en sciences des religions](#) (Louvain-la-Neuve)

GESTION ET CONTACTS

L'administration facultaire

phlb-slb@uclouvain.be - 02 211 79 89

Bureau : Ommegang 6 - 2e étage - bureau OM 207

Permanences : du lundi au vendredi, de 10h à 12h30

Dérogation pour non-finançabilité

La [demande de dérogation](#) doit parvenir pour le 30 septembre 2023 au plus tard à l'adresse suivante: derogation-inscription-slb@uclouvain.be.

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/PHLB

Faculté de philosophie, lettres et sciences humaines Saint-Louis (PHLB)

Secteur des sciences humaines (SSH)

PHLB

Boulevard du Jardin Botanique 43 - bte

1000 Bruxelles

Mandat(s)

- Doyen : Philippe Desmette

Jury

- présidente de jury: [Isabelle Ost](https://uclouvain.be/repertoires/isabelle.ost) (<https://uclouvain.be/repertoires/isabelle.ost>)
- secrétaire: [Martine Willems](https://uclouvain.be/repertoires/martine.willems) (<https://uclouvain.be/repertoires/martine.willems>)
- 3e membre du jury: [Anne Dister](https://uclouvain.be/repertoires/anne.dister) (<https://uclouvain.be/repertoires/anne.dister>)